



**Commission de la culture, du
patrimoine et de la mémoire**

3213 - Enseignements artistiques

"Ecole Pôle" de HAGUENAU

Rapport n° CP/2011/666

Service gestionnaire :

Service du développement artistique

Résumé :

Le présent rapport vise à présenter la candidature de la ville de Haguenau et de son Ecole Municipale de Musique et de Danse pour l'expérimentation d'une 1ère Ecole Pôle. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques.

Les Ecoles Pôles – Une initiative du Département

En dépit d'une irrigation territoriale forte et d'une grande diversité des disciplines enseignées, d'importants déséquilibres subsistent au sein du réseau des 88 écoles d'art animé par l'ADIAM 67. L'essor de la formation artistique sur le département est un enjeu essentiel.

Lors des séances plénières du 25 octobre et du 13 décembre 2010, le Conseil Général a validé le principe de la création de 3 ou 4 écoles pôles qui s'appuieraient sur les structures existantes pour concevoir un projet de développement culturel au niveau local.

En application de cette décision, un appel à projet a été lancé à destination des communes et des communautés de communes pour la création d'une telle école d'art inscrite dans l'innovation pédagogique et une dynamique de mise en réseau territoriale.

Le projet de la ville de Haguenau, qui répond largement aux critères fixés dans le cahier des charges, a recueilli l'avis favorable de la Commission de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire du 5 septembre 2011.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- retient le projet de la ville de Haguenau et de son Ecole Municipale de Musique et de Danse pour l'expérimentation de la 1ère Ecole Pôle dans le département,

- approuve la mise en oeuvre d'un contrat d'objectifs pour la période 2012 - 2014 à conclure entre la Ville de Haguenau et le Département du Bas-Rhin, dont l'élément essentiel sera la mise en oeuvre d'un projet territorial de coordination axé sur la transmission artistique et l'accompagnement des pratiques amateurs,

- décide l'attribution d'une subvention annuelle de 15 000 € à la Ville de Haguenau pour la réalisation des missions de l'Ecole Pôle, sous réserve de l'inscription budgétaire au BP 2012. Les modalités de versement de cette subvention seront indiquées dans le contrat d'objectifs 2012 - 2014.

Strasbourg, le 19/09/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

Guy-Dominique KENNEL